



## LE PRÉSIDENT

Réf. : 485/11/PT/VP/FY

Monsieur Stéphane Thirion  
Directeur Apple France  
7 place d'Iena  
CS 81626  
**75773 PARIS CEDEX 16**

Paris, le 15 septembre 2011

Par fax : 01 56 52 96 01

Monsieur le Directeur,

Vous avez mis à la disposition des personnes qui utilisent le système « Iphone », une application qui permettrait de savoir si telle ou telle personnalité serait « juive ».

Je voudrais fortement vous signifier notre étonnement devant l'existence de ce produit. Votre système de filtrage des applications est connu pour son efficacité. Ainsi en quelques dizaines d'heures, vous avez supprimé un programme élaboré par les Ys Men qui dénonçait les conditions de fabrication des smartphones Apple. Comment se fait-il que votre vigilance soit en défaut sur un sujet aussi grave que celui que je viens vous signaler ?

Vous savez parfaitement qu'en désignant des personnes par leur appartenance « juive », vous semblez accepter qu'il s'agit là d'une communauté (dont les contours sont définis par votre seule autorité, puisque vous ignorez si cette appartenance est supposée ou réelle), d'une communauté ethnique dont les caractéristiques seraient définies par leur appartenance à une religion, ou pire, par leur apparence physique ou par leur appartenance à une « race ».

Vous ne pouvez ignorer que la constitution de listes, et donc de fichiers électroniques comportant des caractéristiques de ce genre est illégal et passible de poursuites judiciaires.

Ignorez-vous à ce point l'histoire des années noires de notre pays pour avoir oublié la trace dans les mémoires du fichier juif, retrouvé dans les archives de la préfecture de police et conservé actuellement au mémorial de la Shoah ?

La LDH souhaite que vous interveniez d'urgence pour mettre fin à cette mise à disposition des acheteurs de vos produits, une application dont le caractère discriminant et raciste ne fait pas de doute. Si ce n'était pas le cas, votre entreprise court le risque de procédures judiciaires que vous ne pouvez souhaiter.

./..



Je vous suggère, pour compenser ce que je n'espère être qu'une fâcheuse dérive individuelle, de demander à vos développeurs de mettre en chantier une application qui permettrait de populariser les droits de l'Homme, la Déclaration universelle des droits de l'Homme et de connaître son état de par le monde.

La LDH est disposée à participer, sous des formes à définir, à la mise en place d'un tel outil.

Vous comprendrez que nous rendions publique cette lettre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de notre considération.

Pierre Tartakowsky